

Le « lavash » arménien parmi les plus belles traditions vivantes du monde sur la liste du Patrimoine Immatériel de l'UNESCO



Le comité de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel se réunit à Paris jusqu'au 28 novembre. La Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité est composée des expressions qui démontrent la diversité du patrimoine immatériel et qui font prendre davantage conscience de son importance.

Lors de la réunion, le pain arménien « lavash » a été classé au rang du Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Le « lavash » est lié à la notion de « préparation traditionnelle du pain ainsi que l'expression de la culture de l'Arménie ».

Le lavash est un pain fin traditionnel qui fait partie intégrante de la cuisine arménienne. Sa préparation exige beaucoup d'efforts, de la coordination et un savoir-faire spécial, et renforce les liens familiaux, communautaires et sociaux. Les femmes travaillent en groupes pour préparer le lavash, qui est fréquemment servi enroulé autour de fromages locaux, de légumes ou de viandes. Il exerce une fonction rituelle lors des mariages, où il est placé sur les épaules des jeunes mariés afin de leur souhaiter fertilité et prospérité. Les hommes interviennent également dans la fabrication des outils et la construction des fours.

L'Arménie avait présenté sa demande de classement en 2013. Avec l'intégration du « lavash », l'Arménie dispose désormais de quatre éléments inscrits au rang du Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Avant le « lavash », étaient inscrits l'interprétation de l'épopée arménienne « Les enragés de Sassoun » ou « David de Sassoun » (2012), l'art des croix de pierre arméniennes, symbolisme et savoir-faire des Khachkars (2010) et le Duduk et sa musique (2008).

Les autres patrimoines immatériels ont été présentés par l'Algérie, le rituel et les cérémonies de la Sebeïba dans l'oasis de Djanet, fabrication et port de foulards en soie pour les femmes, par Bolivie, Pujillay et Ayarichi : musiques et danses de la culture yampara, par Bosnie-Herzégovine, la broderie de Zmijanje, par Brésil, le cercle de capoeira, par Bulgarie, Tchiprovski kilimi (la tradition de la fabrication de tapis de Tchiprovtsi), et par Burundi, la danse rituelle au tambour royal.

SOURCES: www.unesco.org